Les vallons de la forêt de Soignes (1)

VII. — Blankendelle.

Dans la région montueuse de la forêt qui avoisine celle que j'ai décrite dans mon dernier article, un rivelet qui répand ses eaux dans l'étang supérieur de Rouge-Cloître (le *Clabotsvijver*) recueille les eaux d'un pittoresque vallon subalterne, appelé le *Blankendelle*. (On le désigne parfois sous le nom de *Vallon du Tambour*.)

Cette gorge ombreuse coupe la chaussée de Bruxelles à Namur, à mi-chemin entre les bornes 8 et 9, à l'endroit où se trouvait la carrière d'où les Augustins du *Roo-Clooster* ont tiré les pierres dont ils se sont servis pour édifier leur demeure monastique.

Tout à côté de la chaussée, on voit, au milieu d'un parc banal, qui nous fournit un nouvel échantillon du savoir-faire de certains forestiers officiels, une petite construction blanche, à laquelle s'adossent quelques vestiges d'un donjon disparu. C'est tout ce qui subsiste du château de Trois-Fontaines (de *Drijen Borren*), ancienne résidence du gruyer de Brabant.

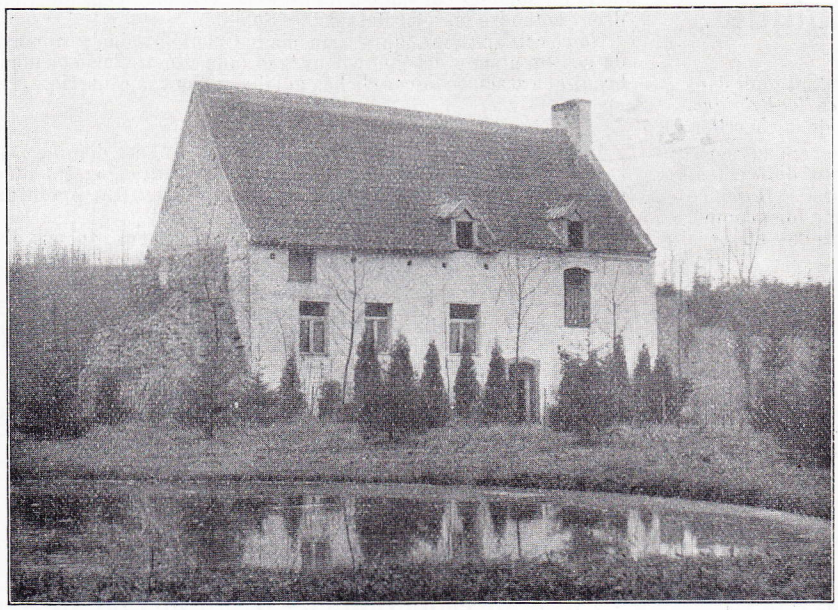

Auderghem. — Ruines de Drijen Borren.
(Photo Empain.)

Le gruyer ou maître des garennes (*Warantmeester*) était chargé de garder les chasses du duc, de ses vassaux, des ecclésiastiques et des maisons-Dieu. Philippe le Bon réunit à cet office la surveillance des eaux et des pêcheries. Le gruyer citait les contrevenants aux ordonnances dont le maintien lui était confié, au criminel, devant le conseil de Brabant, et au civil, devant le tribunal de la vénerie ou *Consistoire de la Trompe*. Ce tribunal, qui siégeait à Boitsfort et, plus tard, à la Maison du Roi, à Bruxelles, était composé de sept juges; il dépendait du grand veneur, emploi qui, dans les derniers temps, était tenu en engagère par les princes de Rubempré (HENNE et WAUTERS).

Le duc Jean III fonda, en 1355, à *Drijen Borren*, une chapellenie en l'honneur de Notre-Dame et de sainte Catherine, et il la dota d'un bénéfice dont le possesseur pouvait faire pâturer dans la forêt quatre vaches ou quatre juments.

Au cours de leurs chasses, les anciens souverains du Brabant mettaient souvent pied à terre en ces lieux, de même qu'à Boitsfort et à Tervueren. Butkens nous l'apprend en ces termes : « Le prince a aussi une maison de chasse à Groenendael, qu'on appelle la maison de Ravensteyn (1). Il en avoit aussi une aux Trois-Fontaines, vulgairement nommée *Drijenborren*, mais les guerres, les incendies et les injures du temps n'y ont laissé que les ruines; il y avoit autrefois un châtelain, mais aujourd'hui elle sert au grand veneur pour y mettre les prisonniers qui ont péché contre le droit de chasse ».

Le castel de Trois-Fontaines était autrefois entouré d'eau de toutes parts. C'est ainsi qu'on le voit représenté sur le dessin que Lucas Vorstermans junior fit pour Sanderus. Un beau croquis exécuté par Vitzthumb, en 1802, nous le montre à moitié ruiné, mais encore encadré de belles futaies.

Pendant ces dernières années, les alentours du manoir ont été « embellis » au point qu'ils sont tout à fait... banalisés. Le plus récent « aménagement » a consisté à créer une route rectiligne, à l'endroit où se trouvait l'admirable lisière que le peintre De Greef aimait tant à croquer. La presse s'est élevée à temps contre cet acte de vandalisme : « C'est là, écrivit un journal bruxellois, que la manie de nos embellisseurs officiels, qui rêvent d'haussmanniser jusqu'à nos bois, prémédite une impardonnable dévastation. » Rien n'y fit, et l'administration a passé outre... (2).

Il n'y manque plus qu'un bloc de pierre quelconque, avec une inscription dans le goût de celle-ci : « Monsieur X..., agent des eaux et forêts, créateur de sites sylvestres. 18...-19... ». Vous verrez que ça viendra !

La route nouvelle s'enfonce dans le vallon, sous la hêtraie. Au fond de la dépression, une voie cyclable venant de Boitsfort mène à l'avenue de Blankendelle, le long de laquelle la vallée présente au regard une succession de belles collines parées de feuilles mortes et que la mousse parsème de flaques vertes.

Au delà de la drève du Relais des Dames, qui fuit à droite et à gauche par deux pentes brusques, nous suivons une allée d'épicéas, jusqu'à l'avenue dite *Diepen Delleweg*, où le vallon se divise.

La branche à main gauche a perdu presque tout son attrait, depuis qu'on l'a transformée à la façon des Petites Flosses, mais d'une manière moins heureuse encore. Nous retrouvons ici une route inutile, créée à grands frais et menant au rond-point de la chaussée de Namur (avenue des Faisans), ainsi qu'un fond banal de prés marécageux, que festonnent des plantations régulières de pins sylvestres. Seul, un bout du vallon, près de la chaussée de Malines à Mont-Saint-Jean, a conservé jusqu'à un certain point son aspect d'autrefois, avec ses belles lisières flanquées de bouleaux, devant lesquelles Boulenger et De Greef ont maintes fois planté leur chevalet. Il permet de se faire une idée de ce que l'administration entend par un « embellissement ».

Mais pourquoi tous ces « aménagements », me direz-vous. Voici la raison que m'en donna un jour un fervent du *Sonienbosch* :

— Blankendelle est la Sibérie de la forêt. Question d'orientation? Je ne sais. Toujours est-il que nulle part la végétation ne souffre autant des froids tardifs de l'hiver. Les fougères y envahissent les sous-bois plus tard que dans les autres parties du bois et il n'est pas rare de voir en ces lieux, à l'entrée de la bonne saison, les jeunes pousses des arbres tout roussis par les gelées nocturnes. Les chênes y sont caparaçonnés de lichen, comme en Ardenne. Pour obvier à cela, on a dérodé, on a rasé toute l'opulente parure qui faisait la beauté du vallon et l'on a planté du... gazon. Alors qu'il eût été si facile de résoudre le problème en choisissant des essences robustes, tel le gracieux bouleau, qui vit sous toutes les latitudes!

A ce qu'il paraît, l'idée de ménager des clairières a été inspirée par le désir d'imiter les beaux fonds de verdure existant en

(1) Voir le *Bulletin* des 15 août, 30 septembre 1909 et 31 janvier 1910.
Mon ami René Stevens, le Sylvain de la forêt de Soignes, m'a donné quelques renseignements précieux pour la rédaction de ces articles; je l'en remercie cordialement.

(1) La « maison de Ravensteyn » était une dépendance du monastère de Groenendael bâtie (1519-1527) aux frais de Philippe de Clèves, seigneur de Ravensteyn. De là son nom.
Il ne faut pas la confondre avec le domaine du même nom situé à Tervueren, et qui est aussi une création de Philippe de Clèves.
On connaît la part prise par ce gentilhomme aux luttes des Brabançons contre Maximilien d'Autriche.

(2) L'auteur est un partisan convaincu de la « forêt intangible ». D'autres estiment que ce n'est pas tout à fait comme cela que doit se comprendre le légitime respect dû aux forêts : il faut rendre celles-ci accessibles à la généralité et non les maintenir le patrimoine de quelques-uns, qui considèrent les promeneurs comme des intrus venant troubler la majesté des sites qui leur appartiennent, et conséquemment s'élèvent contre toute ouverture de nouvelle voie. On conçoit qu'il n'est pas facile, pour l'administration forestière, de concilier ces opinions discordantes. (N. D. L. R.)

Ardenne. Cette idée de créer des paysages sylvestres tout à fait artificiels ne pouvait donner que des résultats fâcheux.

La démonstration en a été faite de main de maître — à propos de l'aménagement du vallon de l'Yssche, entre Groenendael et Hoeylaert — par l'auteur anonyme de la belle étude parue dans *Durendal* en 1907, sur les *Aspects de la Nature et de la Cité*. Je ne puis résister au plaisir de reproduire ici cette page magistrale :

« La physionomie commune de nos vallées ardennaises — les prairies de chaque côté de la rivière, les taillis escaladant les coteaux — résulte de l'appropriation aux besoins locaux. Mais ces arrangements ne sont pas sortis en une fois du cerveau d'un entrepreneur de jardins : des générations ont passé là, l'action de la nature y a constamment pénétré celle, non moins lente, tâtonnante, de l'homme; elle a eu le temps de la contre-balancer, de voiler et de faire oublier les violences infligées à ses traits augustes... Entre le paysage naturel, pittoresque, modifié lentement par des générations, par les habitudes de la vie rustique, — et les transformations opérées par les spécialistes, il y a la différence qui sépare le mobilier familier, constitué pièce à pièce, année par année, où les différents âges, les périodes de prospérité et de détresse, les phases même de l'évolution morale, le cycle des affections et des dilections ont laissé leurs témoignages muets — et le mobilier de style acquis en bloc chez l'entrepreneur d'ameublement. Celui-ci peut charmer par son bon goût, éblouir par son faste, mais sa signification est toute dans cet aspect immédiat. Il est irrémédiablement froid, anonyme comme un garni, il peut encadrer indifféremment la vie de plusieurs personnalités de goûts vaguement analogues. L'autre, lui, fait plus que plaire, il intéresse, révèle, émeut; l'ensemble qu'il compose ne se conçoit pas en dehors de la personnalité qui en a réuni, *inconsciemment* et *à la longue*, les divers éléments; ni le goût ni l'argent ne sauraient suppléer à cette *spontanéité* et à cette *durée*.

» Or, tous les termes de cette comparaison s'appliquent respectivement à ces deux aspects du paysage, le paysage naturel, *pittoresque*, et le paysage arrangé, artificiel, œuvre de volonté, création intégrale et directe dans toutes ses parties, sans caractère autre que son esthétique, sans signification autre que l'amusement des yeux, sans harmonie autre, avec l'ambiance, que ses dimensions. »

La création des clairières a eu aussi pour but, je le sais, de rompre la monotonie qui caractérise certaines parties de la forêt. Il s'agissait de varier, par des contrastes marqués, l'aspect des immenses futaies de hêtres composant en maints endroits le bois de Soignes et qui, toutes majestueuses qu'elles soient, finissent par lasser le promeneur.

C'était un programme ingrat, digne de préoccuper l'administration forestière, mais qui, à coup sûr, ne pouvait être exécuté avec la brutalité et le manque de tact qu'elle y a mis.

Coïncidence curieuse, feu le directeur Alexandre Dubois a hésité, craignant lui-même de tomber dans ce travers. C'est, en effet, ce qui ressort d'un article intitulé : *Pour la forêt*, paru dans la *Gazette* du 26 juin 1894 et qu'un hasard me fait retrouver. Dans cet article, visiblement écrit à la suite d'une interview du défunt directeur des forêts nationales, je lis que celui-ci rêvait alors « la constitution d'une commission consultative, dans laquelle il y aurait des artistes, des peintres, des délégués de la société pour la conservation des sites et de « Bruxelles-Attractions », par exemple, des journalistes même, — bref, un ensemble d'amateurs capables d'étudier la question des clairières conformément aux vœux du public et aux exigences de l'art ».

L'idée était heureuse, on doit en convenir, et il est regrettable que l'administration l'ait abandonnée. Sa réalisation aurait évité les gaffes dont les artistes se plaignent maintenant à juste titre. Ces « amateurs », comme les appelait M. Dubois, auraient en maintes circonstances pu guider les « professionnels » de l'administration et leur donner de sages conseils pour tout ce qui concerne les questions esthétiques.

La *Ligue des Amis de la Forêt de Soignes*, fondée récemment et à laquelle de hauts fonctionnaires de l'administration forestière ont adhéré, est toute désignée pour remplir ce rôle, et je suis persuadé qu'elle n'y faillira pas.

Après cette digression, j'en viens à la seconde fourche de Blankendelle, qui mène à *Welriekende* (N.-D. de Bonne-Odeur). Elle est restée à peu près intacte. Aussi est-ce celle que je vous convie à explorer de préférence.

Bien que le rivelet y soit asséché, on a cru devoir en rectifier le lit... Mais le vallon, où se bousculent les chênes et les hêtres, entremêlés çà et là de taillis où la fauvette et la mésange chantent dans le silence des bois, a gardé son caractère sylvestre.

« Le plus grand charme des bois est leur mystère », a dit Richepin. Et il ajoutait : « Les chanteurs qu'on y écoute sont d'autant plus délicieux à entendre qu'on ne les voit pas. Ce n'est plus la voix du rossignol, alors, qui semble chanter, mais l'âme de la forêt. »

Puissent ces lignes inspirer nos agents forestiers et épargner ce qui reste, à Blankendelle, d'imprévu et de pittoresque !

× × ×

Dans un discours prononcé le 2 juillet dernier et qui a ravi tous les amis de la vaste forêt brabançonne, M. le ministre Schollaert, chef du gouvernement, a promis de faire prévaloir les idées des défenseurs de notre sylve brabançonne, les Buls, les Carton de Wiart, les Vandervelde, les Jean d'Ardenne, les Stevens, etc.

Voici, d'après les *Annales*, quelques extraits de son discours :

« Je m'opposerai toujours à ce qu'on dépare cette merveilleuse forêt par l'établissement de chemins de luxe et par l'abatage inconsidéré d'arbres. Laissons la forêt s'embellir elle-même : mieux vaut ne pas intervenir et laisser faire la nature. Tous les soins de mon département seront dirigés dans ce sens.

Auderghem. — Le Blankendelle. *(Photo Empain.)*

» Il faut laisser aux forêts leur caractère sauvage, il faut surtout que l'on respecte les vieux arbres.

» Je pense que le devoir du gouvernement est de faire respecter nos forêts. »

Et l'honorable ministre concluait en disant : « Je promets à la Chambre de ne jamais porter la cognée, à moins d'indispensable nécessité, dans la forêt de Soignes. »

Il faut louer le ministre d'avoir compris aussi bien l'opportunité et la légitimité des griefs des amis de la forêt. Son discours est, en quelques lignes précises, un manuel forestier parfait, que les fonctionnaires des Eaux et Forêts ne manqueront pas de suivre, j'en suis convaincu.

Ainsi resteront toujours vraies ces lignes que le préfet Doulcet-Pontécoulant écrivit, en l'an X, dans le remarquable rapport qu'il consacra à notre grand bois brabançon : « Aucun peuple au monde n'entend mieux que les Belges la culture des bois. L'administration forestière de la Belgique est parvenue à élever la plus belle forêt qu'il y ait en Europe. »

ARTHUR COSYN.

16e année. — N° 3 (219) Bulletin officiel bimensuel 15 février 1910

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire : 3 francs
Les dames sont admises

SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'*Annuaire*, du *Manuel du touriste*, du *Manuel de conversation*, du *Catalogue de la bibliothèque* et, deux fois par mois, du *Bulletin officiel illustré*.

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :
POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :
POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910

Tirage : 56,000 exemplaires